



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE
DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Le Cabinet

Cayenne, le mercredi 19 avril 2017

Bureau de la
communication
interministérielle

N° 01-04/17 /Cab/Com

Communiqué



ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Date et horaires du premier tour de l'élection présidentielle en Guyane

Le préfet de la région Guyane informe les citoyens du territoire que le scrutin du premier tour de l'élection du Président de la République se tiendra :

le samedi 22 avril 2017 en Guyane.

L'ensemble des 115 bureaux de vote seront **ouverts de 8h à 19h** en application du Décret n° 2017-223 du 24 février 2017 portant convocation des électeurs pour l'élection du Président de la République et en l'absence de demandes dérogatoires de prolongation des horaires d'ouverture.